

# L'histoire d'un horaire...

**Genève** Ces trente dernières années, l'horaire de l'écolier a souvent évolué. Par CHANTAL RENEVEY

**L**ancée à la suite d'articles parus dans *Genève Home Informations* et soumise au peuple en 1982, l'initiative pour la suppression du samedi scolaire concernait tous les ordres d'enseignement et demandait au Grand Conseil «de prendre d'urgence toutes les dispositions légales afin que le samedi scolaire soit supprimé».

## Quelle compensation?

D'emblée, le débat a porté sur la manière de compenser cette demi-journée de travail. La question d'une suppression pure et simple de quatre périodes d'enseignement n'a en effet jamais été envisagée: déjà à l'époque, le canton de Genève était celui qui comptait le moins d'heures de classe et les exigences des nouveaux plans d'études romands appliqués au niveau primaire ne permettaient en aucun cas d'envisager une quelconque réduction, sauf à sacrifier les activités artistiques et à compromettre l'introduction de l'allemand. Quant aux solutions de remplacement, dont l'étude avait été confiée à une commission, elles s'avéraient toutes boiteuses.

A la même époque, d'autres cantons examinaient aussi cette question et une initiative similaire avait par exemple été largement approuvée par le peuple vaudois en novembre 1980. Mais la situation était différente puisque les autres écoliers romands fréquentaient l'école le mercredi matin.

## Débat de société

Les initiants basèrent leur campagne sur la nécessité d'harmoniser le temps libre des parents et des enfants, à un moment où le congé du samedi matin devenait la règle dans le monde économique. Mais lors des débats au Grand Conseil, certains députés s'inquiétèrent des effets néfastes d'une civilisation des loisirs dont l'effet paradoxal aurait pu être un surcroît de fatigue pour les enfants emmenés dès le vendredi soir dans leurs résidences secondaires et rentrés trop tard le dimanche, voire trop tôt le lundi matin. Quant à la Société pédagogique genevoise, sans prendre officiellement position, elle devait tenir compte de l'avis de la majorité des enseignants favorables au statu quo.



Droits: DIP

Consultés, les élèves du cycle d'orientation et du collège avaient souhaité le maintien de l'horaire en vigueur, ce qui leur avait gagné l'appui des associations de parents de ces deux ordres d'enseignement. Celles de l'enseignement primaire s'étaient en revanche prononcées en faveur de l'initiative, soutenue au niveau politique par le seul Parti du Travail.

Après le Grand Conseil, le peuple genevois l'a finalement rejetée massivement par une majorité de deux tiers des votants. Il fallut attendre la rentrée 1992 pour voir apparaître le congé d'un samedi sur deux dans l'enseignement primaire; cette solution ne satisfaisant pas grand monde, elle fut abandonnée en 1997 au profit d'un temps scolaire regroupé sur quatre jours, tandis que les élèves des degrés secondaires allaient désormais à l'école le mercredi matin. ■

**Jour de rentrée**  
(*Première Moisson, Leçons et exercices de langue française, 1<sup>er</sup> livre, DIP, Genève, 1965, p. 7.*)